




AGIS POUR TES DROITS 2019

Dossier participants

« Agis pour tes droits » est une action de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits des enfants, tout au long de l'année.

« Agis pour tes droits » s'inscrit dans une des ambitions du projet des Francas : développer l'appropriation de la Convention internationale des droits de l'enfant, de l'éducation aux droits et au droit dans le plus grand nombre d'espaces éducatifs, sur le plus grand nombre de territoires afin de contribuer au développement qualitatif de projets locaux d'éducation.

Agis pour tes droits s'inscrit également dans la dynamique « 100 000 enfants et adolescent.es s'expriment et dialoguent sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action » et dans celle qui conduit vers la Convention ensemble pour l'éducation.

<p>Agis pour tes droits, une démarche inscrite dans la Convention Ensemble pour l'éducation</p>	
--	--



« Agis pour tes droits, de l'expression à l'action »

Une action de promotion, de défense et de mise en actes des droits des enfants, tout au long de l'année, dans tous les territoires et tous les espaces éducatifs

« La finalité de l'action des Francas est la personne humaine et son bonheur », son bien-être et son émancipation. Contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescent.es par l'éducation et l'action éducative, suppose notamment de porter une attention aux enfants, aux adolescent.es et de se préoccuper de la condition enfantine et des conditions enfantines.

Droits de l'homme et droits de l'enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter, en vue d'en garantir l'accès et l'effectivité »

Le respect des droits et libertés nécessite que chacun se considère et soit considéré comme une personne d'égale dignité humaine. Les Francas revendiquent, pour chaque enfant et chaque adolescent.e résidant en France, l'exercice effectif de ses droits.

Chaque enfant est un être singulier qui a besoin d'être protégé et préparé à devenir autonome ; de bénéficier dans tous ses espaces de vie d'une reconnaissance de son statut de personne ; de disposer d'espaces de pensée, d'actions et d'autonomie propres, qui garantissent son bien-être ; d'être associé à la construction de son parcours et au développement de son territoire.

Projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! »

Une ambition générale

Une éducation au(x) droit(s) pour exercer une citoyenneté active

- Comprendre et s'appropriier la Convention internationale des droits des enfants (CIDE)
- S'exprimer autour des droits des enfants
- Agir pour mettre en œuvre les droits des enfants
- Apprendre à exercer ses droits dans un environnement médiatique et numérique
- Porter des revendications et faire valoir le non-respect, voire la violation de droits.

« Agis pour tes droits » est un parcours éducatif :

- pour les moins de 6 ans (maternelle) : découvrir ses droits dans la vie quotidienne ;
- pour les 6-11 ans (élémentaire) : comprendre ses droits, s'approprier leur signification, pouvoir les présenter, apprendre à s'y référer, les associer à une action ;
- pour les 12-18 ans : agir en faveur des droits pour soi et pour les autres, les mettre en pratique dans une action qui s'inscrit dans le temps ;
- pour les jeunes adultes : promouvoir et défendre les droits humains, s'engager pour les droits des enfants, préserver les droits des générations futures.

« Agis pour tes droits » est un parcours éducatif qui permet de nourrir des apprentissages relevant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment dans les domaines suivants :

- les langages pour penser et communiquer ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les représentations du monde et de l'activité humaine.

« Agis pour tes droits » favorise une pluralité d'initiatives, d'actions, de productions

- Des productions utilisant des supports divers au choix des groupes (affiches, poèmes, chansons, vidéos, photos, albums, BD, sculptures...) qui témoignent de leur perception de la CIDE.
- Des démarches favorisant la participation des enfants et des adolescent.es, qui garantissent la prise en compte de leur parole ;
- Des actions mises en œuvre en faveur de l'effectivité des droits, témoignant d'une volonté de transformer la vie quotidienne des enfants et des adolescent.es, et qui font référence à la CIDE dans sa globalité ou à l'un ou plusieurs de ses articles.

La Fédération nationale des Francas

La Fédération nationale des Francas appuie son action sur des valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix - qu'elle met en vie dans l'action éducative.

Elle est reconnue d'utilité publique, agréée Association de jeunesse et d'éducation populaire, et agréée Association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Les Francas agissent au local dans les domaines suivants : accompagnement des politiques éducatives locales et des projets éducatifs de territoire (PEdT), développement ou gestion de centres de loisirs et d'activités socioéducatives péri et extrascolaires, amélioration qualitative des activités éducatives, formation et qualification des acteurs, productions pédagogiques, soutien à la vie scolaire et à l'initiative associative, organisation de rencontres sur le thème de l'éducation, ...

Les Francas développent des pratiques éducatives diversifiées permettant de répondre aux enjeux éducatifs actuels : vivre dans une société numérique, (D-Clics numériques, Radios et web radios, Cyber@llye...) ; comprendre et inventer le monde (éducation à l'environnement et au développement durable, débats à visée philosophique avec les enfants,...), cheminer sur des parcours d'éducation culturelle (éducation au patrimoine et activités de découverte scientifiques, techniques et industrielles...) ; éducation à l'interculturel, à la solidarité, au développement ; éducation à l'Europe ; éducation à la citoyenneté (droits des enfants, conseils d'enfants, ATEC, ...).

Animer « Agis pour tes droits » dans les territoires et les espaces éducatifs

Les 7 principes pédagogiques d'« Agis pour tes droits »

Préambule

Afin de promouvoir les droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), afin de valoriser le regard que les enfants, les adolescent.es et les jeunes adultes portent sur la réalité de ces droits, afin d'agir sur les conditions de vie des enfants et des adolescent.es, les Francas développent, sur le territoire national et au-delà, en coordination avec leurs partenaires européens et internationaux, un programme permanent « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action ».

« Agis pour tes droits » invite à passer de l'expression à l'action.

1^{er} principe

La participation est ouverte à toute personne mineure ou majeure, à titre individuel ou dans une démarche collective, dans le cadre scolaire, comme dans les temps péri et extrascolaires.

« Agis pour tes droits » se conçoit dans une logique de parcours éducatif : faire mieux connaître aux enfants leurs droits et les amener à devenir progressivement des « ambassadeurs des droits », des citoyens engagés pour les droits des enfants et plus largement pour les droits humains.

- Pour les moins de 6 ans (maternelle) : découvrir ses droits, présents dans la vie quotidienne ;
- Pour les 6/11 ans (élémentaire) : comprendre ses droits, s'approprier leur signification, pouvoir les présenter, apprendre à s'y référer, les associer à une action ;
- Pour les 12/18 ans : agir en faveur des droits, pour soi et pour les autres, les mettre en pratique dans une action qui s'inscrit dans le temps, qui témoigne d'une volonté de transformer quelque chose ;
- Pour les jeunes adultes : promouvoir et défendre les droits humains, s'engager pour les droits des enfants, préserver les droits des générations futures.

2^e principe

« Agis pour tes droits » est coordonné dans chaque département par l'Association départementale des Francas (voir carte des départements et coordonnées des associations départementales sur www.francas.asso.fr, rubrique « Près de chez vous »).

Les associations départementales peuvent développer dans le cadre de partenariats pédagogiques, des actions avec des structures locales d'Europe et d'autres pays du monde.

Les écoles, établissements scolaires, centres de loisirs, maisons de quartier, etc. informent l'Association départementale de la ou des action(s) ou projet(s) qu'ils souhaitent développer. Un bulletin de participation, joint à ce dossier, permet de préciser le projet et la nature de la ou des production(s).

Les écoles, établissements scolaires, centres de loisirs, maisons de quartier, etc. rendent visible l'affiche nationale « Les 30 ans de la CIDE ».

3^e principe

Les productions sont publiées sur le site www.enfantsacteurscitoyens.fr, et les questions posées aux enfants renseignées afin :

- d'identifier l'âge des enfants ou des adolescent.es ayant réalisé la production ;
- de savoir depuis quel territoire ils ont réalisé cette production collectivement ;
- d'explicitier ce qu'ils ont voulu dire en réalisant cette production ? pourquoi ont-ils voulu passer ce message ?

Ces informations n'apparaîtront pas sur la publication. Cette partie va permettre aux scientifiques en charge de la rédaction d'un rapport sur les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescents de comprendre dans quel cadre a été organisé le recueil de leurs expressions, une étape incontournable pour leur analyse.

Les questions facultatives adressées aux adultes peuvent également alimenter les analyses des scientifiques. Les remplir c'est également nourrir ce travail d'analyse.

4^e principe

Les productions doivent répondre aux critères suivants :

- Affiches : réalisées à plat, en petit format A3 ou en grand format 40 cm x 60 cm. Elles comportent obligatoirement un élément de texte (« slogan ») lisible à distance (2 ou 3 mètres) ;
- Vidéos : d'une durée qui ne doit pas excéder 3 minutes, en format MP3. Elles comportent obligatoirement un titre et un générique. La mention « Agis pour tes droits, en partenariat avec les Francas » doit également apparaître ;
- Photos : format minimum 15 x 21 cm/ Format maximum 40 cm x 60 cm ;
- Chansons : d'une durée de 3 minutes, en format MP3 ;
- Poèmes ;
- Livres, BD en version papier ou numérique ;
- Sculptures ;
- Jeux.

5^e principe

La valorisation de l'ensemble des actions se fait en trois temps :

1. Un évènement départemental, « La Galerie des droits », organisé par les associations départementales, viendra valoriser l'ensemble des productions conçues dans le département. La réunion d'un jury départemental déterminera, après concertation, une sélection de « coups de cœur » (qui se distinguent par leur singularité, l'originalité de la démarche, l'ambition du projet, la qualité d'expression, l'implication des participants).

2. Un vote public impliquant tous les départements et un jury national permettront de choisir les coups de cœur nationaux, constitutifs de la sélection nationale.

3. Un évènement national, organisé par une association départementale, « La Galerie nationale des droits » regroupant les productions de la sélection nationale, sera organisé en mars/avril 2020. Un nouveau jury appréciera toutes les productions présentées et sélectionnera à son tour, un ou quelques coups de cœur nationaux.

Ces deux types de Galeries organiseront la présentation et la sélection des coups de cœur, selon les quatre tranches d'âge décrites dans le deuxième principe et selon trois catégories différentes : affiches, vidéos et productions plastiques.

6^e principe

Les productions sélectionnées par le jury final seront valorisées sur le site enfantsacteurscitoyens.

7^e principe

Les participants et groupes de participants accordent aux Francas un droit de publication de leurs productions, valable pour l'ensemble des supports Francas (publications, magazines, sites internet et blogs). Les participants, les associations départementales et la Fédération nationale s'engagent à ne pas utiliser les productions à des fins commerciales.

3.2- Le visuel 2019 : « Enfants citoyens citoyennes, exerçons nos droits »

Le visuel de présentation

Une affiche en format A2 permettra aux espaces éducatifs de rendre lisible leur engagement pour les droits avec les Francas.

Pour cette année anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant est l'occasion pour les Francas de publier une affiche marquant les 30 ans de la CIDE. Cette affiche, est de fait co-élaborée avec des enfants et des adolescent.es, puisqu'elle met en valeur des productions sélectionnées au fil de différentes éditions d'Agis pour tes droits.





BULLETIN DE PARTICIPATION
(à renvoyer à l'Association départementale)
Remplir une fiche par projet à valoriser

Nom de la structure :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :
Téléphone :
E-mail :

Nom du référent :
Qualité :

Souhaite valoriser, dans le cadre de « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action », l'action suivante :
.....
.....

Nombre de participants et tranche d'âge (catégorie) :
.....

POUR LES MODALITÉS D'ENVOI ET DE DE VALORISATION,
CONTACTER L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE*
* Voir carte des départements et coordonnées des associations départementales sur
www.francas.asso.fr , rubrique « Près de chez vous »